



RedList
ListeRouge
ICOM



LISTE ROUGE
D'URGENCE
DES BIENS
CULTURELS SYRIENS
EN PÉRIL



LISTE ROUGE **D'URGENCE** DES BIENS CULTURELS SYRIENS EN PÉRIL

Introduction

Le territoire de la Syrie fut pendant plusieurs millénaires le foyer de diverses cultures et royaumes anciens : tribus préhistoriques, sociétés islamiques, croisés européens, marchands persans, empires abbasside et ottoman. Soutenus par le développement d'une législation nationale, les syriens ont consciencieusement préservé et protégé les traces matérielles de ces cultures passées.

Les événements qui ont secoué le monde arabe ont déclenché une vague d'inquiétude concernant la protection du patrimoine culturel en Syrie. La menace de dommages à long terme sur les sites patrimoniaux est particulièrement inquiétante. Les objets de ces sites sont très convoités sur les marchés internationaux d'art et d'antiquités et donc sujets au vol, au pillage et au trafic illicite.

La diversité du patrimoine culturel syrien se reflète dans sa pluralité. La destruction en cours des sites et la disparition d'objets culturels appauvrissent notre connaissance et notre compréhension du patrimoine culturel de ce pays et de ses inestimables contributions au patrimoine mondial.

Objectif

La lutte contre le trafic illicite des biens culturels nécessite le renforcement des instruments juridiques et l'utilisation d'outils pratiques permettant de diffuser l'information, de sensibiliser le public et d'empêcher les exportations illégales.

Suite à des rapports faisant état de dommages et de pillages sur de nombreux sites patrimoniaux en Syrie, l'ICOM a décidé de publier la *Liste Rouge d'urgence des biens culturels syriens en péril* dans le but d'aider les professionnels de l'art et du patrimoine et les agents des forces de l'ordre à identifier les objets syriens qui sont protégés par la législation nationale et internationale. Afin de faciliter leur identification, la *Liste Rouge d'urgence* illustre les catégories ou types d'objets culturels qui sont les plus susceptibles d'être achetés et vendus illégalement.

Musées, maisons de vente, marchands d'art et collectionneurs sont exhortés à ne pas faire l'acquisition d'objets semblables sans avoir vérifié au préalable et de façon minutieuse leur provenance ainsi que la documentation légale correspondante. En raison de la diversité considérable des objets, des styles et des époques, la *Liste Rouge d'urgence des biens culturels syriens en péril* est loin d'être exhaustive. Tout bien culturel susceptible de provenir de Syrie doit faire l'objet d'une attention particulière.

La série des Listes Rouges de l'ICOM :

Liste Rouge des objets archéologiques africains, 2000
Liste Rouge des biens culturels latino-américains en péril, 2003
Liste Rouge d'urgence des antiquités irakiennes en péril, 2003
Liste Rouge des antiquités afghanes en péril, 2006
Liste Rouge des antiquités péruviennes en péril, 2007
Liste Rouge des antiquités cambodgiennes en péril, 2009
Liste Rouge des biens culturels en péril d'Amérique centrale et du Mexique, 2009

Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril, 2010
Liste Rouge des biens culturels chinois en péril, 2010
Liste Rouge des biens culturels colombiens en péril, 2010
Liste Rouge d'urgence des biens culturels égyptiens en péril, 2011
Liste Rouge des biens culturels dominicains en péril, 2012
Liste Rouge d'urgence des biens culturels syriens en péril, 2013

Le patrimoine culturel syrien est protégé par les lois nationales et internationales suivantes :

LÉGISLATION NATIONALE

Décret-loi n° 84 du Code civil portant sur les objets archéologiques concernés par des lois spécifiques (18 mai 1949).

Décret législatif n° 148 du Code pénal portant sur les destructions des monuments historiques (22 mai 1949).

Décret législatif n° 222 sur le Régime des Antiquités en Syrie (26 octobre 1963), modifié par la Loi sur les Antiquités (5 avril 1999).

Loi n° 38 portant sur les douanes (6 juillet 2006).

Décret législatif n° 107 portant sur la loi de l'Administration Locale (23 août 2011).

INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

Convention de La Haye du 14 mai 1954
pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé
(ratifiée le 6 mars 1958)
et son premier protocole (ratifié le 6 mars 1958).

Convention de l'UNESCO du 14 novembre 1970
concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation,
l'exportation, et le transfert de propriété illicites des biens culturels
(acceptée le 21 février 1975).

Convention de l'UNESCO du 16 novembre 1972
concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel
(acceptée le 13 août 1975).

*Si vous soupçonnez qu'un bien culturel provenant de la Syrie
a été volé, pillé ou exporté illicitement, veuillez contacter :*

Direction Générale des Antiquités et des Musées
(D.G.A.M.)

Rue Qasr el-Heir - Damas - Syrie

Tél. : +963 11 22 54 811

Tél./Fax : +963 11 22 52 342

Courriel : dgam@dgam.gov.sy

Conseil international des musées
(ICOM)

22, rue de Palestro - 75002 Paris - France

Tél. : +33 1 47 34 05 00

Fax : +33 1 43 06 78 62

Courriel : illicit-traffic@icom.museum

LISTE ROUGE D'URGENCE DES BIENS CULTURELS SYRIENS EN PÉRIL

REMARQUE IMPORTANTE : une *Liste Rouge* n'est PAS une liste d'objets volés. Les biens culturels présentés dans la *Liste* sont des objets inventoriés au sein de collections d'institutions reconnues. Ils servent à illustrer les catégories de biens culturels protégés par la législation et les plus exposés au trafic illicite. L'ICOM souhaite remercier toutes les institutions et personnes qui ont généreusement fourni les photographies présentées dans la *Liste Rouge d'urgence* pour la Syrie.

Les objets présentés dans la *Liste Rouge d'urgence des biens culturels syriens en péril* couvrent les périodes suivantes :

Préhistoire et Antiquité (Préhistoire, civilisations antiques et Syrie romaine) > 10 000 av. J.-C. - 636 apr. J.-C.

Époque islamique et Moyen Âge (du califat omeyyade à la période ottomane) > 637 apr. J.-C. - XV^e s. apr. J.-C.

Période ottomane > XVI^e s. apr. J.-C. - 1918 apr. J.-C.

Inscriptions

de l'âge du Bronze ancien à la période ottomane (III^e millénaire av. J.-C. - 1918 apr. J.-C.)

Inscriptions cunéiformes, araméennes, syriaques, grecques, latines et arabes.

Tablettes en céramique (argile, terre cuite) et en bronze : peuvent être carrées, rectangulaires ou avec les coins arrondis (circulaires). Parfois imprimées avec un sceau-cylindre. Taille moyenne : 3-30 x 3-30 cm. [1-2]

Plaques et stèles en pierre et bronze : de forme carrée.

Manuscrits en papier et en parchemin, rouleaux et livres : avec des inscriptions en grec, en syriaque ou en arabe. Éventuellement décorés avec des figures ornementales et dorées.

1. Tablette cunéiforme en argile aux coins arrondis, Mari, 1900 - 64 av. J.-C., 7,1 x 7 cm. © Direction Générale des Antiquités et des Musées, Damas

2. Tablette de bronze carrée, Mari, XXI^e s. av. J.-C., 11 x 11 cm. © Mission archéologique de Mari



Sculpture figurative

de la Préhistoire à l'époque islamique (VI^e millénaire av. J.-C. - XV^e s. apr. J.-C.)

Figures animales et humaines sculptées.

Ronde-bosse > Figurines votives en céramique (argile, terre cuite) : figures féminines avec des traits sexuels surlignés, parfois peintes ou avec une ou plusieurs têtes en forme de bec et des bijoux. Figures debout, assises, à cheval ou jouant des instruments de musique. Les figurines grecques et romaines portent des vêtements au drapé caractéristique. Hauteur : 10-20 cm. [3-4]

Statues en pierre (gypse, basalte, albâtre), bois et métal (or, argent) : les femmes ont des chapeaux ou coiffures élaborées. Les hommes sont généralement chauves et/ou barbus. Leurs vêtements peuvent être sans décor, à volants ou ondulés. Ils portent des jupes longues ou des robes avec une épaule nue. Ils peuvent avoir des yeux incrustés de lapis-lazuli et/ou des inscriptions sur le dos. Hauteur : 10-120 cm. [5-6]

Figurines masculines en bronze : parfois recouvertes d'or ou d'argent plaqué. Les figures apparaissent normalement debout ou marchant à grands pas avec un bras levé et portent une jupe courte. Hauteur : 8-20 cm. [7]

3. Statuette en terre cuite, Halaf, VI^e millénaire av. J.-C., 8,8 cm. © Collection archéologique de l'État bavarois, Munich

4. Figurines votives en argile cuite, région de l'Euphrate, Bronze ancien IV (2300 - 2000 av. J.-C.), hauteur maximale 21,8 cm. © Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles

5. Statue en albâtre d'une femme de Mari aux yeux incrustés de coquille et pierre bleue (lapis-lazuli), Mari, ca. 2350 av. J.-C., 36 cm. © Musée national de Damas / Sophie Cluzan

6. Statue en albâtre d'un homme de Mari aux yeux incrustés de coquille et pierre bleue (lapis-lazuli), Mari, ca. 2400 av. J.-C., 40 cm. © Musée national de Damas / Sophie Cluzan

7. Statuette en bronze d'un homme marchant avec un bras levé, tête et coiffe plaquées d'or, Ougarit, ca. 1300 av. J.-C., 12 cm. © Musée national de Damas / Sophie Cluzan



NS CULTURELS SYRIENS EN PERIL

« **Idoles aux yeux** » en albâtre et en os : représentations abstraites d'êtres humains aux corps plats et trapézoïdaux et aux yeux surdimensionnés. Peuvent avoir des lignes incisées représentant des vêtements. Hauteur : 3-6 cm. [8]

8. « Idoles aux yeux » en albâtre, « Temple aux yeux » (Tell Brak), 3200 av. J.-C., 4 x 2,6 x 0,5 cm.
© Direction Générale des Antiquités et des Musées, Damas



8

Sculpture en haut- et bas-relief > Reliefs funéraires en calcaire :

un ou plusieurs bustes tournés face au spectateur. Les femmes portent des coiffes et des bijoux élaborés. Souvent accompagnés d'inscriptions en araméen ou grec anciens près de la tête. Dimensions moyennes : 50 x 40 x 15 cm. [9]

Reliefs votifs en argile et en pierre (plâtre, marbre) : figures de face, debout, assises ou chevauchant (chevaux, chameaux), le plus souvent pieds nus, avec des casques et des armes. Souvent avec une inscription en araméen ou grec ancien sur la base ou près de la tête. Dimensions moyennes : 20-50 x 30-70 x 15 cm. [10]

Reliefs en ivoire : plaques ornées de figures, animaux, plantes ou motifs géométriques. Parfois perforées. Certaines représentent une « Dame à la fenêtre ». Dimensions moyennes : 10 x 10 cm. [11]



9

9. Buste funéraire en calcaire, Palmyre, début III^e s. apr. J.-C., 60 x 45 cm. © Direction Générale des Antiquités et des Musées, Damas



10

10. Bas-relief d'Asadu et Sadai en gypse, Doura-Europos, I^{er} - II^e s. apr. J.-C., 46 x 46 x 8 cm.
© Musée national de Damas



11

11. Plaque d'ivoire sculptée dite de la « Dame à la fenêtre », Arslan Tash, âge du Fer (VIII^e s. av. J.-C.), 8 x 9,7 x 1,2 cm. © Musée d'Alep / Giorgio Affanni

Récipients

de la Préhistoire à la période ottomane (VII^e millénaire av. J.-C. - 1918 apr. J.-C.)

Récipients en céramique (poterie, argile, terre cuite), métal (bronze, cuivre), pierre et verre. Sans décors ou avec des décorations incisées ou en relief (décor humain, végétal, animal, géométrique). Éventuellement vitrifiés, brunis, vernissés, peints (rouge, brun, noir) et/ou ornés d'inscriptions. [12-13-14-15-16]



12

12. Cruche globulaire décorée de motifs géométriques rouges, Syrie centrale, Bronze ancien II (1800 - 1600 av. J.-C.), 20 x Ø max. 15 cm. © Musée national de Damas



13

13. Gobelet en céramique de type dit « Reserved Slip », Moumassakhin, Bronze ancien IV B (2500 - 2000 av. J.-C.), 12 x Ø 6 cm. © Musée national de Damas



14

14. Gourde en céramique non-émaillée, inscriptions en arabe et décor moulé, Hama, époque islamique (XIV^e - XVI^e s. apr. J.-C.), 20 x 10 x 5 cm. © Musée national de Hama



15

15. Bol en céramique peinte, Bab Sharqi (Damas), époque islamique (XIV^e - XV^e s. apr. J.-C.), 5 x 9,8 cm. © Direction Générale des Antiquités et des Musées



16

16. Marmite en cuivre à fond bombé représentant trois hommes auréolés parmi des décors géométriques et floraux, Damas, période mamelouke (1249 - 1323 apr. J.-C.), 11 x Ø 17,7 cm. © Musée national de Damas

LISTE ROUGE D'URGENCE DES BIE

Les amphores de l'époque hellénistique peuvent porter des empreintes de sceaux rectangulaires ou circulaires avec des inscriptions en grec, des fleurs, des animaux ou des objets.

Les récipients romains en verre peuvent avoir des motifs multicolores. Les céramiques romaines, parthes et omeyyades ont une glaçure verte. Les récipients de l'époque islamique ont des émaux multicolores et des décorations florales. [17–18]

17. Bouteille en verre en forme de bulbe et à col long, Syrie du Nord, II^e - III^e s. apr. J.-C., 13,6 cm.
© Direction Générale des Antiquités et des Musées, Damas

18. Jarre glaçurée polychrome, période mamelouke (1249 - 1323 apr. J.-C.), 33,5 x Ø 26,5 cm.
© Direction Générale des Antiquités et des Musées, Damas

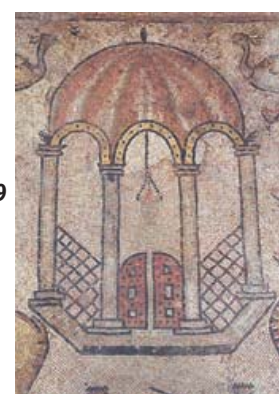


Eléments architecturaux

de l'Antiquité à la période ottomane (III^e millénaire av. J.-C. - 1918 apr. J.-C.)

Mosaïques : provenant de planchers et de murs. Cubes en pierre, en céramique et en verre. Représentant des êtres humains, des bâtiments et des paysages. [19]

19. Tapis de mosaïque représentant un édifice avec des animaux et des motifs végétaux (partie et détail), Al-Tamani'ah, deuxième moitié V^e s. apr. J.-C., dimension totale 85 x 85 cm ; taille des cubes 0,8-1 cm.
© Musée de Maarat al-Nu'man / Kamit Abdallah



Fragments et ornements : en pierre (basalte, calcaire, marbre). Bases de colonnes moulées ou sans décor. Corniches ornées de triglyphes (canaux verticaux) et de métopes (surfaces plates et rectangulaires).

Chapiteaux sculptés, linteaux et trombes d'eau, souvent avec végétation sculptée. Panneaux en bois sculptés avec des motifs floraux et des inscriptions en écriture arabe. Portes de basalte sculptées avec des motifs chrétiens. Peintures murales, carreaux en verre et en céramique, décorations en stuc, petites plaques en terre cuite, reliefs en argile et pierre. [20–21–22–23]



20. Chapiteau corinthien à deux rangs de feuilles d'acanthes, Harim, période byzantine (V^e - VI^e s. apr. J.-C.), 61 x 14 x inf. Ø 47 cm. © Musée d'Idlib

21. Linteau en calcaire blanc, période byzantine (V^e - VI^e s. apr. J.-C.), 253 x 69 x 66 cm.
© Musée d'Idlib

22. Carreau en céramique, Complexe Al-Turizi (Damas), époque islamique (XV^e s. apr. J.-C.), 18,5 x 2 cm. © Direction Générale des Antiquités et des Musées, Damas

23. Carreau de revêtement en verre doré et doté d'un motif cruciforme, Maarat al-Nu'man, IX^e - XII^e s. apr. J.-C., 9 x 9 cm. © Musée national de Damas / Ali Othman

Maquettes : reproductions en terre cuite de bâtiments, principalement du III^e - II^e millénaire av. J.-C.

Eléments de fondation : cônes en terre cuite et tablettes en terre cuite, en métal et en pierre ; inscrits.

Accessoires et instruments

de la Préhistoire à la période ottomane (VII^e millénaire av. J.-C. - 1918 apr. J.-C.)

Incrustations : en nacre, ivoire, coquillage et calcaire. Seules ou intégrées dans des reliefs, des plaques, des meubles et des panneaux en bois provenant de coffres. Peuvent représenter des humains, des animaux ou des êtres hybrides. Longueur max. : 15 cm. [24]

Armes et outils : lames et pilons en pierre. Épées, poignards, haches fenestrées, pointes de lance et de flèches (pouvant être inscrites), armures, outils pour l'agriculture et l'artisanat ; en bronze ou en fer. [25]

NS CULTURELS SYRIENS EN PERIL

Lampes à huile : en bronze et en terre cuite au corps principal arrondi et troué sur le dessus, becs creux et anses ou tasseaux en boucle. Lampes en verre à goulot long et surmontées d'un bouton rond. [26]

Bijoux : anneaux en métal (or, argent, bronze), pendentifs en forme d'étoiles et de fleurs, bracelets et boucles d'oreilles ; parfois incrustés de pierres colorées. Perles de pierre (cornaline, lapis-lazuli, quartz). [27-28]

Instruments divers : objets d'usage quotidien en argile, bois, os, pierre, coquillages sculptés, ivoire et métal (cuivre, zinc, plomb, étain, alliages). Astrolabes et autres instruments de l'époque islamique. [29]



24. Élément d'incrustation en pierre représentant un taureau à tête humaine, Ebla, 2400 av. J.-C., 10 x 15 cm. © Sophie Cluzan

25. Hache fenestrée en bronze, Levant, XIX^e - début du XVIII^e s. av. J.-C., 11 x 14 cm. © Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles

26. Lampe à huile en bronze, région de Damas, période romaine (64 av. J.-C. - 636 apr. J.-C.), 2,7 x 13,2 cm. © Direction Générale des Antiquités et des Musées, Damas

27. Boucles d'oreilles en forme de croissant en or et incrustées de pierres précieuses, Tell El-Qitar (Alep), période hellénistique (312 - 63 av. J.-C.), 2,59 x 3,21 x 0,2 cm. © Musée d'Alep

28. Collier de perles en pierre avec un bijou en lapis-lazuli, Mari, 1900 - 64 av. J.-C., 19,26 cm. © Musée national de Damas

29. Astrolabe en métal, époque islamique (XVI^e s.), 2,5 x Ø 15,3 cm. © Musée national de Damas

Sceaux et sceaux-cylindres

de la Préhistoire à l'époque byzantine (VI^e millénaire av. J.-C. - 636 apr. J.-C.)

Sceaux en pierre ou en céramique (terre cuite, céramique émaillée) : de forme animale ou géométrique, un ou plusieurs côtés plats gravés d'humains, d'animaux ou de motifs géométriques, éventuellement perforés. Dimensions max. : 5 x 5 cm. [30]

Sceaux-cylindres de couleurs (pierre, ivoire, terre cuite, céramique émaillée) : cylindres percés, sculptés avec des inscriptions et des motifs variés (humains, animaux, hybrides). Taille moyenne : 3 cm. [31]



30. Sceau en calcaire rouge et son empreinte, province de Hassaké (Tell Brak), Chalcolithique tardif (ca. 3800 - 3500 av. J.-C.), 6,75 x 5,5 x 10 cm. © Projet Tell Brak

31. Sceau-cylindre en hématite et son empreinte, Ugarit, ca. 2000 - ca. 1190 av. J.-C., 3 x 2 cm. © Direction Générale des Antiquités et des Musées, Damas

Tessères et pièces

des Achéménides à la période ottomane (539 av. J.-C. - 1918 apr. J.-C.)

Tessères en terre cuite : petits jetons carrés décorés de figures humaines, animales ou d'objets et parfois d'inscriptions en araméen. Longueur : 2-3 cm.

Monnaies en métal (or, argent, bronze) > Gréco-hellénistique : avec des portraits de rois et de reines (avers), dieux debout ou assis et entourés d'inscriptions grecques, d'animaux et d'objets (revers). [32]

Romaines : avec le portrait de l'empereur (avers) et une variété de motifs avec des inscriptions latines, souvent les lettres « SC » (revers). [33]

Byzantines : aussi avec le portrait de l'empereur (avers), mais avec des lettres et/ou des symboles chrétiens (revers).

Islamiques : avec des inscriptions arabes sur les deux côtés.

32. Tétradrachme d'argent à l'effigie de Marc-Antoine et de Cléopâtre VII, Ras Ibn Hani (Lattaquié), 40 - 31 av. J.-C. © Mission de Ras Ibn Hani / F. Bernel

33. Monnaie antoninienne en bronze représentant le buste radié de l'empereur Gallien, Sura (Raqqā), 261 - 268 apr. J.-C., Ø 2,2 cm. © Mission de Sura / Ali Othman



Le Conseil international des musées (ICOM), créé en 1946, représentant les musées et les professionnels des musées, a pour mission de promouvoir et protéger le patrimoine culturel et naturel, présent et futur, matériel et immatériel. Avec 30 000 membres répartis dans 137 pays, l'ICOM est un réseau unique, dont le périmètre d'action comprend de nombreux domaines liés aux musées et au patrimoine.

Entretien des relations formelles avec l'UNESCO et bénéficiant d'un statut consultatif au sein du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), l'ICOM collabore également avec des organisations comme l'OMPI, INTERPOL et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), afin de mener à bien ses missions de service public international, notamment en matière de médiation, de lutte contre le trafic illicite des biens culturels et de protection du patrimoine culturel mondial en cas de catastrophe naturelle ou de conflit armé. L'ICOM est l'une des quatre organisations fondatrices du Comité international du Bouclier bleu (ICBS). Par le biais de ses nombreux programmes, l'ICOM a la possibilité de mobiliser des réseaux d'experts du monde entier dans le domaine du patrimoine culturel.

Par la création, en 2013, du premier Observatoire international du trafic illicite des biens culturels, l'ICOM place une fois de plus, de façon formelle, la lutte contre ce phénomène au cœur de ses missions de service public.

Les *Listes Rouges* ont été conçues pour contribuer à contrer le trafic d'objets issus de certains pays. L'ICOM remercie les experts et institutions dont le soutien inébranlable a grandement contribué au succès de ce projet.

<http://icom.museum>

Avec le généreux soutien de :



*U.S. Department of State
Bureau of Educational and Cultural Affairs*



22, rue de Palestro - 75002 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 47 34 05 00 - Fax : +33 (0)1 43 06 78 62
Courriel : illicit-traffic@icom.museum - Site Internet : <http://icom.museum>